

2013-7. La bénédiction des animaux pour la fête de Saint Antoine le Grand.

Author : Riposte Catholique

Categories : [leblogdumesnil](#)

Date : 17 janvier 2013

17 janvier,

fête de Saint Antoine le Grand.

Riposte-catholique

la réinformation catholique au quotidien
<http://www.riposte-catholique.fr>

~~Saint Antoine le Grand~~ – appelé encore Saint Antoine d’Egypte, Saint Antoine du désert ou Saint Antoine abbé – est en vénération particulière en notre [Mesnil-Marie](#) : sa fête liturgique est célébrée ce **17 janvier** et nous honorons en lui « le père de tous les moines », mais aussi l’un des célestes protecteurs des animaux.

On lira, ou relira, avec profit sa biographie écrite par Saint Athanase d’Alexandrie (ici > [www](#)).

J’ai déjà eu l’occasion de vous parler de **Sainte Gertrude de Nivelles**, la céleste protectrice des chats (cf. > [www](#)), et l’on sait qu’on invoque spécialement Saint Ambroise de Milan pour la protection des abeilles, Saint Eloi – et parfois aussi Saint Martin – pour celle des chevaux – , Saint Jean-Baptiste pour les agneaux, Saint Roch pour les chiens... etc.

Je sais bien que certains prêtres de nos jours – dans leur pseudo intellectualisme moderniste – regardent cela comme de la superstition et s’en moquent, mais ce n’est point là l’esprit de notre Mère la Sainte Eglise qui considère que Dieu n’a de mépris pour aucune de ses créatures, et dont le rituel, depuis des siècles, renferme de précieuses bénédictions en faveur des animaux ; elle sait bien, en effet, que Dieu les a créés pour Sa gloire ainsi que pour le service et la consolation des hommes. Par cette bénédiction, elle ouvre des trésors de grâce pour que toute la création soit rendue à son Créateur et soit protégée du mal.

Et puis, il n’y a qu’à voir aussi à quel point les animaux de toutes sortes sont présents dans la vie des saints : je vous renvoie à la belle histoire écrite par Frère Maximilien-Marie et intitulée « **Des Saints et des animaux** » (cf.> [www](#) et suivants car il y a quatre parties), dans laquelle sont justement évoqués nombre d’épisodes de l’hagiographie relatifs aux animaux.

Bref, le **Rituale Romanum** contient donc, pour la fête de Saint Antoine le Grand, une bénédiction particulière « **pour les chevaux et pour tous les autres animaux** » ; vous en trouverez le texte et sa traduction ci-dessous.

En France, cette bénédiction est – malheureusement! – assez peu pratiquée ; dans le XVe arrondissement de Paris, elle est proposée, d’une manière assez « folklorique », à la chapelle Sainte Rita, mais on sait que ce n’est pas une église catholique romaine.

La plupart des abbayes qui ont des animaux en ont gardé l’usage.

Frère Maximilien-Marie m’a raconté que, pendant les années où il a été si charitablement accueilli au [Village d’Enfants de Riaumont](#) et où il a rendu quelques services à cette belle oeuvre d’éducation et de protection de la jeunesse, en attendant de pouvoir fonder le [Refuge Notre-Dame de Compassion](#), cette bénédiction se faisait au cours d’une procession à laquelle participaient, avec les moines, les enfants et adolescents de [Riaumont](#) : la procession se rendait jusqu’à la petite ferme, et la bénédiction de Dieu était invoquée sur les volailles de la basse-cour, sur les pigeons, les lapins, les chèvres, les porcs et les chevaux...

Il se souvient très spécialement d’une scène très touchante : alors que le Révérend Père Argouarc’h, revêtu de la chape, était en train de lire les oraisons de la bénédiction, la jument s’est approchée de lui par derrière et a posé très tendrement sa tête sur l’épaule du prêtre, donnant tout à la fois l’impression de lui montrer sa reconnaissance et de lire avec lui dans le rituel!

En Espagne et en Italie, cette bénédiction est restée très populaire. A Rome même, l’église des Saints Antoine et Eusèbe, près de la basilique de Sainte Marie-Majeure, connaît le 17 janvier (ainsi que le dimanche qui en est le plus proche) une affluence particulière.

[Zenit](#), agence d’information internationale au service du Saint-Siège, en rendait compte en ces

termes pour l'année 2006 :

L'église était envahie par la foule des grandes fêtes, toutes générations confondues : les plus âgés et leurs fidèles compagnons à quatre pattes, dans les bras ou au pied, les enfants avec un lapin ou des perruches, les jeunes couples avec poussette fièrement gardée par un tendre molosse, les ados avec un, parfois deux, parfois trois chiens.

Au pied d'une Pietà illuminée, une boule de poils noirs, un chiot de Terre-Neuve plongé dans un sommeil réparateur, qui, inspecté par tous ses congénères qui passaient, n'a pas un instant ouvert l'œil pour autant.

Qui aurait imaginé pouvoir réunir pendant une heure tant d'animaux sans provoquer quelque salissure ou une bagarre violente, sans que la liturgie n'en souffre et que les fidèles ne se distraient de l'action liturgique?

Pendant l'homélie, le prêtre n'a dû répéter qu'un seul passage, couvert inopinément par un aboiement. Il expliquait que Dieu est « présent partout, parfois même là où nous ne l'attendons pas ». Il ne parlait pas à ce moment-là des animaux : « même dans nos ennemis », disait-il. « Je répète, parce qu'on n'a peut-être pas bien entendu, reprenait le célébrant avec humour, après l'aboiement intempestif, « même dans nos ennemis ». (...) Pour chant final, de tous les cœurs a jailli le Cantique des Créatures de saint François d'Assise. (...)

A la fin de la messe, une bénédiction générale a eu lieu sur le parvis de l'église, prière publique en présence de membres de la Garde des finances à cheval, des Carabiniers à cheval et de l'unité cynophile de la Protection Civile, rappelant les services rendus à la sécurité de nos villes par des chiens, parfois découverts dans les refuges et choisis pour leurs qualités spéciales. (...)

Puis le diacre a descendu la volée d'escaliers, goupillon en main, passant au milieu de cette foule joyeuse pour donner une bénédiction individuelle : eau bénite sur le museau ou sur le bec. Beaucoup de voisins qui ne se connaissaient que comme « maître de chien » avaient la joie de se reconnaître plus profondément comme chrétiens.

Ainsi, l'Eglise de Rome n'a pas renoncé à cette tradition antique qui est aussi dans l'esprit de saint François d'Assise, patron de l'Italie, un moyen d'évangéliser – car certaines personnes ont cessé d'aller à la messe, mais ne manquent pas cette fête célébrée dès l'enfance – une occasion de rendre grâce pour le don de la Création, et finalement de redonner « à Dieu ce qui est à Dieu ».

(intégralité de l'article ici > [www](#))

L'année dernière encore, **Zenit** annonçait cette Messe et cette bénédiction, ajoutant en outre que Monsieur le cardinal Angelo Comastri, archiprêtre de la Basilique Vaticane et Vicaire de Sa Sainteté pour la Cité du Vatican, irait lui-même bénir les animaux de ferme rassemblés sur la piazza Pio XII (juste devant la place Saint-Pierre) pour l'exposition organisée par l'Association Italienne des Eleveurs. J'ai alors relevé cette phrase : « **La Nouvelle évangélisation passe aussi par la gratitude envers le Créateur pour sa générosité dans toutes les bestioles dont parle la Genèse** » (intégralité de l'article du 16 janvier 2012 > [www](#)).

En lisant ces articles, je ne pouvais m'empêcher de penser que si, en France, la Garde républicaine et les unités cynophyles de la police venaient à l'église pour y faire bénir leurs chevaux et leurs chiens, les sectes qui tiennent aujourd'hui dans leurs griffes les structures et les hommes de l'Etat comme des médias déchaîneraient une fois de plus leur haine anti-chrétienne et y verraient quelque gravissime atteinte à la laïcité, tant leur orgueil les rend ... *bêtes*.

Je trouve d'ailleurs regrettable que, en Français, ce soit un même mot qui, prit substantivement désigne l'animal, lequel est doté d'une intelligence propre « selon son espèce » (cf. Gen. I, 20-25), et qui, employé comme adjectif, désigne un homme dépourvu de bon sens, sans intelligence, obtus et éloigné de la juste compréhension des choses...

Nous autres, animaux, n'avons de « bêtes » que le nom et la Sainte Eglise nous prodigue d'affectueuses bénédictions, tandis que pour nombre de ces « bêtes » à deux pattes qui se croient très intelligentes il serait plus judicieux de les orienter vers le sacrement de pénitence, et même parfois vers le ministère d'un exorciste!

Lully.

Bénédictio n des chevaux ou d'autres animaux :

V./ Notre secours est dans le Nom du Seigneur.

R./ Qui a fait le ciel et la terre.

V./ Le Seigneur soit avec vous.

R./ Et avec votre esprit.

Prions :

O Dieu, notre refuge et notre force : montrez-vous favorable aux pieuses prières de votre Eglise, Vous qui êtes Vous-même l'auteur de sa piété, et accordez que ce que nous demandons avec foi, nous l'obtenions avec efficacité. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

R./ Ainsi soit-il!

Prions :

Dieu tout puissant et éternel, qui avez fait aller sans dommage le glorieux Saint Antoine, éprouvé par des tentations variés, au milieu des troubles de ce monde, accordez à nous qui sommes Vos serviteurs de tirer profit de son illustre exemple et que par ses mérites et son intercession nous soyons libérés des périls de la vie présente. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

R./ Ainsi soit-il!

Prions :

Que ces animaux reçoivent votre bénédiction, Seigneur : par elle qu'ils reçoivent la santé du corps et qu'ils soient libérés de tout mal par l'intercession du Bienheureux Antoine. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

R./ Ainsi soit-il!

Et ils sont aspergés avec l'eau bénite.

[Le blogue du Mesnil-Marie](#)